



CONSEIL MUNICIPAL
CE 22 novembre 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 22 novembre à 19h00.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Côté	Conseillère no. 1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no. 2
	M.	Éric Savard	Conseiller no.4
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no.5

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h03.

Rés.141-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte appuyé par madame la conseillère Guandalina Côté, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 22 novembre 2011 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport annuel du maire – Lecture et dépôt
4. Nouvelle rue
 - 4.1. Désignation
 - 4.2. Autorisation de dépenses
5. Inspecteur municipal – Désignation intérim

6. Report de la rencontre du conseil du mardi 6 décembre 2011
7. Parole au public (Échange limités aux points à l'ordre du jour
8. Levée de la séance

Rapport annuel du Maire – Lecture et dépôt

Le Maire fait lecture de son rapport annuel et le dépose afin qu'il soit distribué à l'ensemble de la population tel que le stipule la « Loi des cités et villes ».

Rés. 142-2011

Nouvelle avenue - Désignation

ATTENDU QUE la Ville doit donner un nom à la nouvelle avenue qui sera établi afin de desservir les lots 6-415 à 6-425 ainsi qu'une parcelle du lot 6-471;

Proposée par le madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu que le conseil désigne la nouvelle avenue qui va desservir les lots 6-415 à 6-425 ainsi qu'une parcelle du lot 6-471 « Avenue du Boisé».

Rés. 143-2011

Nouvelle avenue – Autorisation des dépenses

ATTENDU QUE Eldorado Gold Mines a vendu les lots 6-425 et une parcelle du lot 6-471 à monsieur Sylvain Costello et madame Mélanie Gibouleau;

ATTENDU QUE la Ville se doit d'offrir les services municipaux requis par les propriétaires des lots afin d'y installer une résidence unifamiliale en conformité avec le zonage prévu au plan;

ATTENDU QUE les travaux doivent se réaliser avant la période de gel d'hiver afin d'en minimiser les coûts ;

Proposée par le monsieur le conseiller Éric Savard et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu que le conseil autorise le directeur général de négocier et de signer toutes les ententes relatives afin de procéder au raccordement aux services d'égouts et d'aqueduc à la nouvelle résidence et de la mise en place d'une nouvelle parcelle de rue en gravier avec fossé afin de desservir la nouvelle résidence et de l'autoriser à engager les fonds nécessaires pour la mise en place de ces services et que cette autorisation soit rétroactive au 7 novembre 2011 en raison de l'urgence d'agir afin de réaliser les travaux avant la période de gel hivernal.

Rés. 144-2011

Inspecteur municipal – Désignation intérimaire

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet se retrouve sans Inspecteur municipal en raison du départ de l'inspecteur municipal;

Proposée par madame le conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu que le conseil nomme le Directeur général, Monsieur Jacques Taillefer, Inspecteur municipal par intérim jusqu'à la désignation d'un nouvel Inspecteur municipal.

Rés. 145-2011

Report de la rencontre du conseil du mardi 6 décembre 2011

ATTENDU QUE le conseil municipal avait fixé au mardi 6 décembre 2011 à 19h00 sa réunion régulière de son conseil;

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu que le conseil annule cette convocation et la remplace par une convocation pour la tenue de la séance régulière du conseil le 13 décembre 2011 à 19h00 à la Salle du conseil de la Ville de Duparquet situé au 86 rue Principale.

RÉS. 146-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h53.